

Liste de rappel- intervenant.e

Le Centre de prévention du suicide de Montréal (CPSM) est à la recherche d'intervenant.e.s qualifié.e.s pour faire partie de sa liste de rappel.

Pas besoin d'être expert.e en prévention du suicide! Nous recherchons avant tout des personnes qui possèdent une solide base en intervention, une grande capacité d'écoute et un réel intérêt pour l'accompagnement de personnes en situation de crise, de détresse ou de vulnérabilité.

Votre expérience peut venir de plusieurs milieux : travail social, éducation spécialisée, psychoéducation, criminologie, dépendance, intervention jeunesse, santé mentale, itinérance, sexologie, hébergement, centres de crise ou milieux communautaires.

Vous n'avez pas encore d'expérience en prévention du suicide ? Aucun problème. Dès votre arrivée, une formation spécialisée en prévention du suicide vous sera offerte avec notre équipe afin de vous outiller et vous accompagner dans votre rôle.

Depuis 1983, le CPSM agit en prévention, en intervention et en postvention face au suicide et contribue à offrir des services accessibles et adaptés à la population montréalaise.

Types de poste: Liste de rappel

Critères :

- Mensuellement, donner au moins 2 disponibilités/semaine (ou 1 quart travaillé par semaine)
- Donner au moins une disponibilité de nuit par mois
- Donner au moins une disponibilité de fin de semaine par mois

Salaire: À partir de 25,91\$ avec **prime de nuit de 2,00\$/h** entre 22h et 8h.

Rôle et responsabilités

- Assurer un service d'intervention professionnel par téléphone, clavardage et texto en prévention du suicide auprès des personnes ayant des idées suicidaires, les personnes endeuillées par suicide ainsi que les proches;
- Appliquer les procédures et les outils d'intervention propres à l'organisation;
- Prendre part aux différentes rencontres de développement professionnel (suivis cliniques, rencontres d'intervention, formations professionnelles, etc).

Profil et expériences

- Avoir complété un programme de formation pertinent dans le domaine de la relation d'aide/intervention d'un établissement collégial ou universitaire reconnu;
- Avoir au moins 1 an d'expérience pertinente en intervention ou relation d'aide;
- Bilingue (essentiel en français et anglais)**;
- Être à l'aise avec l'intervention téléphonique et numérique et avoir une aisance avec les technologies;
- Posséder une bonne capacité d'adaptation, faire preuve de professionnalisme et démontrer un sens éthique;
- Être doué.e pour le travail d'équipe et la communication;

- Atouts: expérience en intervention de crise, formation en prévention du suicide et/ou connaissance de l'approche orientée vers les solutions (AOS).

Conditions de travail

- Offre diversifiée de formations rémunérées en prévention du suicide, en santé mentale et en intervention;
- 14 jours fériés ;
- Coin café et thé pour les employé.e.s et espace détente dans la cuisine commune;
- Primes de nuit : 2,00\$/h entre 22h et 8h;
- Échelle salariale indexée à l'IPC annuellement, selon les capacités de l'organisation;
- Plusieurs comités actifs au sein de l'organisation (comité social, EDI, etc.) ;
- Vie organisationnelle active (5 à 7, BBQ d'été, souper du temps des fêtes, etc.) ;
- Milieu de travail à proximité d'un métro et des autobus ;
- Situé dans un quartier vivant et plaisant (parcs, restaurants, cafés, pharmacie, etc.)

Si vous désirez postuler, vous pouvez envoyer votre curriculum vitae et votre lettre de motivation à l'adresse suivante : **recrutement@cpsmontreal.ca**

**** Le CPSM dessert une population diversifiée où le français et l'anglais sont couramment utilisés. Chaque année, plus de 20 % des interventions réalisées par l'organisme sont effectuées en anglais, ce qui témoigne de l'importance d'offrir des services dans les deux langues.**

Dans un contexte de crise suicidaire ou de grande détresse psychologique, il est primordial que les personnes puissent s'exprimer dans la langue avec laquelle elles sont le plus à l'aise.

En conséquence, le bilinguisme des intervenant.e.s constitue une exigence essentielle pour les postes d'intervention. Cette compétence permet d'assurer une accessibilité équitable aux services, de réduire les barrières à l'aide et d'offrir un accompagnement sécuritaire, humain et adapté aux besoins de l'ensemble de la population montréalaise, dans la langue que la personne choisit de s'exprimer.

